

s'assurer que les grandes sociétés paient un minimum d'impôt chaque année et contribuent à la réduction de la dette. Alors, ce que nous avons fait, nous avons imposé un nouvel impôt qui sera appliqué sur le capital dépassant les 10 millions de dollars pour ces grandes sociétés. Or ce nouvel impôt va entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1989, et voici ce qu'il va rapporter en revenus pour le gouvernement en mesures fiscales. L'impôt pour les grandes sociétés au niveau de la surtaxe va rapporter cette année 485 millions de dollars dans les coffres de l'État, et l'an prochain, 965 millions, ce qui est presque un milliard de dollars. Je pense qu'il s'agit là d'un geste tangible que notre gouvernement est en train de poser pour bien montrer que l'on veut que les grandes sociétés et les gens à revenu élevé contribuent davantage à la réduction du déficit et aux entrées de revenus dans les coffres de l'État.

Également, notre Budget est aussi équitable puisque nous avons maintenu le principe de l'universalité. Bien sûr, nos collègues voudraient, encore une fois, que la dette continue à s'accroître et que l'on ne prenne pas les mesures appropriées pour faire en sorte de la contrôler. Mais ce que nous avons fait en maintenant le principe de l'universalité, c'est que tous les Canadiens et Canadiennes qui répondent aux critères vont continuer à recevoir la pension de sécurité de vieillesse. Cependant, ce que l'on fait, c'est *via* une mesure fiscale. On va récupérer auprès des riches des sommes d'argent pour être en mesure de les redistribuer à ceux qui en ont le plus besoin. C'est l'exemple que nous allons utiliser avec les gens qui ont un revenu net supérieur à 50 000\$. Alors, les gens de 65 ans qui ont ce revenu net supérieur à 50 000\$, nous allons récupérer en proportion, avec un pourcentage, lesdites sommes d'argent au niveau de la pension de la sécurité de vieillesse, et la même chose du côté des allocations familiales pour faire en sorte, encore une fois, que les riches contribuent davantage et que ceux qui en ont le plus besoin puissent récupérer ces sommes d'argent.

Madame la Présidente, notre Budget est aussi équitable lorsque je regarde l'orientation de notre gouvernement en regard du Programme de développement régional. Sur cinq ans, c'est de 35 p. 100 que le gouvernement va accroître sa contribution en regard du Programme de développement régional. Je pense que c'est un indicateur de la volonté du gouvernement d'aider les régions qui en ont davantage besoin.

Aussi, madame la Présidente, notre Budget est équitable et aussi difficile, d'une certaine façon, puisqu'il demande aux sociétés d'État de payer leur quote-part. Entre autres, Radio-Canada devra subir des compressions budgétaires de l'ordre de 50 millions de dollars sur cinq ans, c'est-à-dire, 20 millions cette année et 10 millions par année pendant trois ans.

Madame la Présidente, nous allons aussi demander un effort à VIA Rail, qui devra compresser ses dépenses de l'ordre de 500 millions de dollars sur cinq ans, soit 100 millions de dollars cette année.

Je pense que, lorsque l'on considère que chaque citoyen qui prend le train au pays, que chaque Canadien

vient de donner 100\$ à même ses impôts pour permettre à cette personne de prendre le train, il est clair que l'on se doit de faire des corrections afin d'assurer ou de faire en sorte que VIA Rail puisse atteindre le plus possible une certaine rentabilité, comme nous l'avons fait d'ailleurs à la Société canadienne des postes.

Madame la Présidente, je me rappelle de l'ensemble des commentaires que nous avons là-dessus. En 1981-1982, si je ne me trompe, le déficit annuel de la Société canadienne des postes était de 600 millions pour un an. Cet argent, c'étaient les Canadiens et les Canadiennes qui devaient le payer à même leurs impôts. Alors, maintenant, la Société canadienne des postes, cette année, est devenue rentable, je pense qu'ils font un profit de l'ordre de 40 à 60 millions de dollars.

Alors, ce sont des exemples de mesures que le gouvernement fédéral prend pour s'assurer que nos corporations de la Couronne deviendront plus rentables.

Aussi, nous demanderons un effort à la Banque fédérale de développement, qui devra contribuer pour une somme de 65 millions de dollars aux coffres de l'État, en faisant certaines coupures budgétaires.

Madame la Présidente, il y a des mesures plus difficiles que nous devons mettre en place, entre autres, la taxe fédérale de vente. Je pense que notre gouvernement prend déjà les mesures appropriées pour s'assurer que les gens ayant un faible revenu seront en mesure de mieux supporter ce fardeau qui s'en vient au niveau de la taxe fédérale de vente.

Madame la Présidente, vous savez qu'il y a un but pour lequel on veut imposer une taxe fédérale de vente. C'est pour nous assurer que les produits canadiens à l'étranger seront aussi plus compétitifs. L'endroit où cette taxe-là sera appliquée fera en sorte que cela ne défavorise pas les produits canadiens par rapport aux produits des autres pays.

Je reviens sur cette question du crédit d'impôt remboursable pour la taxe fédérale de vente. Madame la Présidente, ce crédit sera porté de 70\$ à 100\$ par adulte, cette année, en 1989, et à 140\$, en 1990. Et cela sera fait dans le cadre des modifications pour la taxe fédérale de vente.

Ces augmentations feront plus que compenser le fait de la majoration des taux de la taxe fédérale de vente sur les particuliers et les familles dont le revenu n'est pas supérieur au seuil représentant une première étape vers le nouveau crédit d'impôt remboursable pour la taxe fédérale de vente, et cela devra accompagner, justement, la nouvelle réforme.

Alors, voilà une autre mesure que le gouvernement prend pour s'assurer que les Canadiens à faible revenu soient en mesure de mieux passer à travers les difficultés au moment où nous devons mettre en place cette taxe de vente.

Madame la Présidente, j'ai entendu ces commentaires: Notre gouvernement n'est pas allé assez loin! Il est surprenant, avec un Budget comme celui que nous avons, de constater cette remarque à l'effet que l'on devrait ou que l'on aurait dû couper davantage.